

11^o *Commune de Luxé.* — La mairie est de construction récente, et les archives sont établies dans un cabinet attenant à la salle des délibérations. — Registres, volumes et dossiers, tout est sur des tablettes. Les anciens actes de baptêmes, mariages et sépultures et l'état civil moderne forment une seule série qui est reliée depuis l'origine (1687) à 1871. En tête du premier registre on a relié un cahier qui contient des actes de 1683 et années suivantes, mais qui paraît provenir de la commune de Cellettes. La collection du *Bulletin des lois* et celle du *Recueil des actes administratifs de la préfecture* sont reliées jusqu'à l'année 1871 inclusivement; le journal *l'École des communes* est en livraisons. L'atlas cadastral et les matrices sont en bon état.

12^o *Commune du Petit-Lessac.* — La mairie de cette commune se compose d'un rez-de-chaussée humide. Une armoire fermant à clé, un placard dans le mur et un casier ouvert renferment toutes les archives. Les actes de baptêmes, mariages et sépultures remontent à 1612 et paraissent présenter une seule lacune, de 1668 à 1673. Ils forment, avec les actes de l'état civil moderne, une série continue de vingt-trois registres, de 1612 à 1862. Les registres de 1863 et années suivantes sont conservés dans des cartons. Des collections du *Bulletin des lois*, du *Recueil des actes administratifs de la préfecture* et autres sont brochées, à l'exception des années incomplètes, qui sont en feuilles. L'atlas cadastral est en mauvais état et exige une réparation immédiate.

13^o *Commune de Plassac-Rouffiac.* — Dans son rapport de 1865, parlant des archives de cette commune, mon prédécesseur s'exprimait ainsi : « J'ai trouvé les archives de cette « mairie conservées chez un métayer, dans une cuisine, et « déposées dans une huche à pétrir, où elles sont entassées « pêle-mêle avec des oignons, des sabots, etc... » Cet état de choses s'est heureusement modifié, toutefois il reste encore à faire pour placer ce dépôt au-dessus de toute critique. Les archives sont scindées entre la maison commune, toute neuve, et le domicile privé du maire. A la mairie sont les collections

du *Bulletin des lois*, du *Recueil des actes administratifs de la préfecture*, brochées depuis l'origine jusqu'à l'année 1871, et l'atlas cadastral, dont les feuilles se détachent de leurs onglets et qu'il est urgent de réparer. Chez le maire est l'ancien état civil, en cahiers, remontant à 1661. On y trouve aussi le premier registre des délibérations municipales, remontant à 1783, et les anciens actes de la commune de Rouffiac.

14° *Commune de Rouillet*. — La mairie occupe le premier étage de la maison commune, et les archives sont déposées dans un cabinet attenant à la salle des délibérations. Les actes de baptêmes, mariages et sépultures remontent à 1654 pour les mariages et les inhumations, à 1657 pour les baptêmes, et ne sont reliés qu'à partir de 1733, ce qui a fait croire à mon prédécesseur que l'origine de la série était 1733. Les collections du *Bulletin des lois*, du *Recueil des actes administratifs de la préfecture*, du *Bulletin officiel du ministère de l'intérieur* sont brochées jusqu'à l'année 1867 inclusivement. On conserve à la mairie de Rouillet un ancien registre de délibérations remontant à 1789, un ancien registre des arrêtés du maire et un registre d'enregistrement des lois. L'atlas cadastral et les matrices sont en bon état.

15° *Commune de Soyaux*. — La mairie, qui occupe le premier étage de la maison d'école, est vaste et bien aérée, mais l'armoire et surtout les deux placards qui renferment les archives sont humides. Les anciens actes de baptêmes, mariages et sépultures sont dans leur état primitif, c'est-à-dire en cahiers, et remontent à 1625. Ils embrassent les périodes de 1625-1640, 1643-1668, 1668-1681, 1683-1692; à partir de cette dernière date la série ne présente plus de lacune jusqu'à l'année 1792, mais le cahier de 1785 a été relié, par erreur, en tête du registre des actes de l'état civil moderne contenant les actes de 1793 à 1803. Les actes de 1793 à 1863 forment sept registres; les suivants seront reliés aussitôt que les tables de la dernière série décennale seront terminées. Les collections imprimées sont brochées jusqu'en 1880; les dossiers sont logés dans des cartons. On conserve dans cette mairie un registre de délibéra-